

CODIFICATION D'UN TEXTE LATIN  
SUR CARTES MECANOGRAPHIQUES IBM -80 COLONNES

INTRODUCTION

Nous soumettons aux membres de l'Organisation les règles suivies au Laboratoire d'Analyse statistique des Langues anciennes dans l'établissement d'un fichier mécanographique contenant une analyse formelle aussi complète que possible d'un texte latin.

Il est vraisemblable que la plupart des lecteurs de cette Revue sont au fait de la technique mécanographique. Ceux-là voudront bien nous excuser de rappeler quelques éléments de cette technique: ce rappel s'adresse aux lecteurs qui n'auraient pas encore eu l'occasion de pratiquer le travail sur machines.

Certains lecteurs auront sans doute des remarques à formuler, des questions à poser sur notre façon d'analyser les textes. Leurs avis seront repris dans la Revue, leurs questions y trouveront réponse.

Cet article ne décrit pas le traitement automatique des textes latins tel qu'il se pratique au LASLA: ce travail fera l'objet d'autres exposés. Nous nous limitons ici à expliquer sous quelle forme se présentent les informations relatives au texte.

## SOMMAIRE

	Pages
I. Le texte	3
II. La carte mécanographique et la codification	3
III. Dessin de la carte-mot	5
IV. La forme	8
V. Le lemme	12
VI. Analyse de la forme	16
Col. 54 Catégorie grammaticale	17
Col. 55 Sous-catégorie -Degré -Voix	18
Col. 56 Cas -Personne -Nombre	22
Col. 57 Mode	24
Col. 58 Temps	24
Col. 59 Fonction -Place des subordonnées	24
Col. 60 Divers	26
Col. 61 Genre -Tmèse	27
Col. 62-63 Code de subordination	28
Col. 64 Place des mots	34
Col. 65 Tradition	40
Appendice: Analyse des expressions complexes	42
VII. Ponctuation du texte.	45

## I. LE TEXTE

Avant de procéder à l'établissement du fichier, nous choisissons une édition du texte suffisamment répandue et présentant toutes les garanties désirables. Par exemple, pour Sénèque, nous avons choisi les éditions de la collection Teubner. Nous nous tenons rigoureusement à cette édition.

En nous limitant à un seul éditeur ou à une seule école d'édition, nous avons voulu éviter autant que possible les disparates dans la graphie, la division du texte en phrases, la référencement, etc. On verra toutefois que nous réservons une place à l'examen de l'apparat critique.

D'autre part, la fidélité la plus stricte à une seule édition permet au lecteur le contrôle complet de nos travaux et, par conséquent, leur utilisation la plus efficace. Au contraire, en passant sans cesse d'une version du texte à une autre, nous risquerions de dérouter le lecteur soucieux de précision.

## II. LA CARTE MECANOGRAPHIQUE ET LA CODIFICATION

Une carte mécanographique comporte 80 colonnes numérotées de 1 à 80. Chacune de ces colonnes peut recevoir une perforation à 12 niveaux. En partant du haut de la carte, ces niveaux sont numérotés 12, 11, zéro, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. La position des colonnes et des niveaux est indiquée, sur les cartes de modèle standard, par des chiffres imprimés, sauf pour les niveaux 12 et 11: cette partie de la carte est souvent utilisée pour l'impression d'autres indications, notamment pour la traduction en clair du contenu des colonnes. (cf. annexe 1). Du reste, les indications imprimées aux

autres niveaux n'y figurent que pour aider un observateur humain à examiner la carte. Elles ne représentent évidemment rien pour la machine qui ne peut "lire" que des perforations. Pour la facilité du travail, on peut imprimer sur la carte un cliché quelconque déterminé par l'utilisation que l'on compte faire de cette carte. On trouvera en annexe 2 le cliché que nous avons dessiné pour notre usage.

Si, dans une colonne, on désire porter un chiffre quelconque, la machine pratique une perforation dite de "digit" au niveau voulu.

Si, dans une colonne, on désire porter une lettre, la machine pratique dans cette colonne deux perforations: l'alphabet a été réparti en trois zones de A à I, de J à R, de S à Z. Chacune de ces zones est caractérisée par une perforation dite de "zoning": 12 pour la série de A à I, 11 pour la série de J à R et zéro pour celle de S à Z. A l'intérieur de chacune de ces zones, les lettres sont caractérisées par des chiffres de 1 à 9. Chaque lettre sera donc représentée par une perforation dans le secteur zoning et une autre perforation dans le secteur digit. Ainsi la lettre A sera représentée par une perforation au niveau 12 et une perforation au niveau 1, B = 12 et 2, etc.

#### CODE ALPHABETIQUE

A 12 et 1	J 11 et 1	S zéro et 2
B 12 et 2	K 11 et 2	T zéro et 3
C 12 et 3	L 11 et 3	U zéro et 4
D 12 et 4	M 11 et 4	V zéro et 5
E 12 et 5	N 11 et 5	W zéro et 6
F 12 et 6	O 11 et 6	X zéro et 7
G 12 et 7	P 11 et 7	Y zéro et 8
H 12 et 8	Q 11 et 8	Z zéro et 9
I 12 et 9	R 11 et 9	

On trouvera, en annexe 3, une carte où figurent les perforations de 12 à 9 et toutes les lettres de l'alphabet. On remarquera que certaines perforatrices (IBM 26) impriment en clair au-dessus de la carte le contenu de la colonne (si la perforatrice utilisée n'assure pas automatiquement l'impression en clair du contenu des colonnes, une interpréteuse peut opérer ce travail). Les niveaux 11 et 12 sont représentés par des signes spéciaux conventionnels (-et &).

Il est donc possible de porter sur une carte à propos de chaque mot d'un texte à la fois des indications numériques (référence, numéro d'ordre dans la phrase, etc.) et des indications alphabétiques (le mot lui-même, son lemme, etc.)

Les perforations numériques et alphabétiques peuvent être utilisées soit avec leur valeur naturelle, soit avec des valeurs symboliques conventionnellement définies. Les valeurs symboliques sont en général liées à la présence des perforations dans telle ou telle colonne. Ainsi, dans le champ du lemme, une perforation A ne représente que la lettre A. Par contre, en colonne 55, à propos d'un adjectif, elle indique, dans notre code, que cet adjectif est au comparatif et appartient à la première classe.

### III. DESSIN DE LA CARTE-MOT

On appelle dessin de carte la répartition des 80 colonnes en champs destinés à recevoir des indications d'un type défini (nous traduisons par "champ" le mot anglais "field" qui désigne un groupe de colonnes).

En vue de l'étude des textes latins, nous établissons à propos de chaque mot du texte une carte qui comporte un certain nombre de renseignements. Le tableau ci-dessous n'en donne qu'un schéma général. Dans les pages qui suivent, nous reprenons les champs de la carte qui nous paraissent demander un commentaire.

Champs	Contenu
1	2 perforations indépendantes a) une perforation indiquant qu'il s'agit d'une carte-mot, c'est-à-dire d'une carte qui porte un des mots du texte. Conventionnellement, nous utilisons un 12 pour cette indication. Une telle perforation est utile parce que nous sommes amenés, dans la suite du travail, à utiliser d'autres cartes, par exemple des cartes-fréquence. b) un chiffre de 1 à 9 indiquera le nombre de syllabes de la forme.
2 à 18	Lemme et éventuellement indice.
19 à 38	Forme du texte.
39-40	Code numérique conventionnel indiquant l'oeuvre à laquelle le mot appartient. Exemple: SENEQUE, Lettres à Lucilius=25.
41 à 53	Référence du mot a) 41 à 43: numéro du chapitre (001, 002, etc.) b) 44 à 47: numéro du paragraphe ou du vers (0001, 0002, etc.) c) 48 à 50: numéro d'ordre du mot dans le para-

graphe ou dans le vers (001, 002, etc.)

d) 51 à 53: numéro d'ordre dans la phrase (001, 002, etc.)

En outre les perforations 11 portées dans les colonnes 51-53 ont les valeurs suivantes:

11/51: mot précédant une lacune

11/52: mot suivant une lacune

11/53: mot appartenant manifestement à une citation textuelle d'un autre auteur

54 à 65

Analyse complète de la forme suivant un code conventionnel

66

Ponctuation du texte.

67 à 70

Colonnes libres.

Toutefois, les colonnes 67, 68 et 69 sont parfois utilisées pour les oeuvres comportant des passages en vers et des passages en prose (ex.: L'Apocoloquintose de Sénèque).

On y porte les perforations suivantes:

11/67: premier mot d'un passage en vers

11/68: dernier mot d'un vers

11/69: premier mot d'un passage en prose suivant un passage en vers.

Dans les pièces de théâtre, on réserve ce traitement aux parties lyriques. Dans ce cas, les trois perforations 11/67, 11/68 et 11/69 désignent respectivement le premier mot d'un passage lyrique, le dernier mot d'un vers lyrique et le premier mot qui suit la fin d'un passage lyrique.

N. B. Ces codes permettent, lors de la référencement automatique, de perforer une référence spéciale pour le passage en vers (éventuellement en vers lyriques): numéro d'ordre du vers dans ce passage (col. 67 et 68) et numéro d'ordre du mot dans le vers (col. 69-70). Par cette référence, il est en outre possible de distinguer les occurrences qui apparaissent en prose (ou dans les épisodes) de celles qui appartiennent à des vers (ou à des passages lyriques).

71 à 75      Numéro d'ordre du mot dans l'oeuvre (00001, 00002, etc.)

76 à 80      Numéro d'ordre du mot dans l'index (00001, 00002, etc.)

Dans les pièces de théâtre, afin de pouvoir répartir les mots par rôles, il convient de désigner chaque rôle par un chiffre ou une lettre. Lors de la perforation, on portera cette indication en colonne 76 de la première carte de chaque réplique. Le code du rôle sera automatiquement reproduit dans les cartes suivantes jusqu'à ce que l'on rencontre une nouvelle réplique. Il suffira à ce moment de renouveler l'opération pour la réplique suivante. Signalons que ce procédé n'est utilisable que si l'on perfore les cartes sur une IBM 870 et non sur une IBM 26.

#### IV. LA FORME

Nous appelons forme le mot tel qu'il figure dans le texte. Une carte est consacrée à chaque forme.



#### Remarques

1) Les éditeurs observent les règles les plus diverses dans la graphie de certains sons (I et J; U et V; AE et OE). Nous avons adopté pour principe de respecter dans tous les cas la graphie des formes de l'édition utilisée, nous réservant de suivre, pour la graphie du lemme, les règles les plus strictes.

2) Certains éditeurs ont l'habitude d'écrire en deux parties des formes que le dictionnaire présente comme un seul mot; il en va souvent ainsi pour RESPUBLICA, SIMULAC, QUAMDIU, etc.

En pareil cas, nous adoptons la graphie du dictionnaire, en regroupant sur la même carte les deux éléments de la forme. Toutefois, pour rester fidèles à l'édition choisie, nous maintenons, sur la carte, une colonne vide entre les deux éléments.

#### 3) Tmèse

Le problème de la tmèse est une source de nombreuses difficultés. Nous avons adopté pour le résoudre la position de Blatt (Précis de syntaxe latine, 51, pp. 33-34)

"Pendant toute la latinité, le passage a lieu de la classe des adverbes à celle des prépositions: c'est ainsi que souvent un seul et même mot peut servir de préposition et d'adverbe (ANTE, POST, PROPE, SIMUL, etc.).

La majorité des prépositions, considérées d'un point de vue historique, proviennent d'adverbes; certaines prépositions se rencontrent, à des époques reculées de la langue, employées sans régime: I PRAE, etc. Cette parenté étroite entre prépositions et adverbes ressort nettement du phénomène dit tmèse c'est-à-dire de la réduction des mots composés (principalement des verbes)

à leurs composants étymologiques: les préfixes verbaux, identiques aux "prépositions", prennent la valeur d'"adverbes".

En conséquence, nous ne considérons qu'il y a tmèse que si l'auteur étudié a séparé deux éléments dont l'existence indépendante peut être attestée mais qui cependant apparaissent formant un lemme unique dans le dictionnaire que nous utilisons, lemme dont le sens correspond à celui de la forme qui a subi la tmèse.

Exemple: COEPERE ET RADIOS INTER QUASI RUMPERE LUCIS (LUCRECE, V, 287)

INTER et RUMPERE peuvent s'employer seuls mais Forcellini présente aussi un lemme INTERRUMPERE. C'est à ce lemme que nous nous référons pour déclarer qu'il y a tmèse.

En cas de tmèse, nous constituons une seule carte où nous regroupons les deux parties du mot en respectant l'ordre où elles figurent dans le texte et nous les séparons par une colonne vide.

4) D'autre part, il est indispensable de scinder le groupe formé par un mot et l'enclitique (-CUM, -NE, -VE, -QUE) qui lui est accolé. Un groupe tel que MECUM, par exemple, représente deux mots distincts et fait l'objet de deux cartes séparées.

#### 5) Les expressions complexes

a) il arrive fréquemment que deux ou plusieurs mots, unis par des liens étroits, forment une unité sémantique. Cela est évident, par exemple, pour les formes composées de la conjugaison.

b) d'autre part, certains mots ont tendance à s'associer fréquemment. C'est le cas de UTRUM et de AN, de NON SOLUM

..... SED ETIAM. Il peut être intéressant de souligner les cas où ils s'associent.

Pour de semblables groupes (a et b), nous avons jugé nécessaire de faire figurer sur la carte de chaque élément du groupe la totalité de l'expression, en respectant l'ordre du texte. Ainsi, un groupe tel que QUINQUE ET SEPTUAGINTA est représenté par trois cartes portant chacune, dans le champ réservé à la forme, le groupe entier.

Nous traitons de la sorte:

- a) - toutes les formes composées de la conjugaison formées de l'auxiliaire ESSE ou IRI et d'un participe ou du supin en -UM
  - les expressions composées d'un participe en -URUS ou d'un adjectif verbal et d'une forme de ESSE
  - les expressions OPUS EST, NECESSE EST
  - les tria nomina
  - les nombres composés
  - NE QUIDEM
  - ME HERCULES
- b) - UTRUM ..... AN
  - NON ..... SOLUM ..... SED ..... (ETIAM)
  - NEC ..... MODO ..... SED ..... (ETIAM)
  - NON ..... TANTUM(MODO) ..... SED ..... (ETIAM)

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle ne reprend que les expressions rencontrées dans les textes étudiés jusqu'à présent. D'autre part, chacun pourra prendre en considération certains groupes selon les recherches qu'il compte poursuivre (par exemple, les groupes formés par les différents corrélatifs).

6) Il arrive souvent, dans les expressions complexes traitées à la remarque 3, qu'une forme de ESSE soit sous-entendue.

En pareil cas, nous la rétablissons et la faisons figurer, entre deux perforations 11, sur la carte de l'élément significatif.

7) Lorsque nous rencontrons une abréviation, nous faisons figurer sur la carte le mot entier suivi d'un signe spécial (perforation 11) signalant l'abréviation.

D'autre part, lorsqu'une forme excède le champ qui lui est réservé sur la carte, nous abrégeons cette forme.  
Exemple: NON TANTUMMODO SED ET. (pour ETIAM).

## V. LE LEMME

Par lemme nous entendons le mot tel qu'il se présente au dictionnaire.

A première vue, il semble qu'il n'y ait aucun problème à rapporter une forme à un lemme; des difficultés apparaissent pourtant dès qu'on se met à la tâche et les dictionnaires courants ne sont d'aucun secours, en raison de leur incohérence dans ce domaine. Consultons par exemple le dictionnaire de Gaffiot à diverses formes du génitif de prix: nous trouvons un article spécial pour TANTI; en revanche MAGNI et MINORIS sont repris sous les lemmes MAGNUS et MINOR, tandis que QUANTI, PLURIMI et MINIMI sont rapportés aux neutres employés substantivement: QUANTUM, PLURIMUM et MINIMUM. Les comparatifs et superlatifs irréguliers sont tantôt repris sous le lemme de l'adjectif simple et tantôt traités séparément: ainsi BONUS, MELIOR, OPTIMUS ont chacun leur article, tandis que pour PEJOR et PESSIMUS, on est renvoyé à MALUS, sauf pour le cas où PESSIMUS est employé substantivement. Le traitement de MAGNUS est encore différent: MAJOR a un arti-

cle propre, mais, pour MAXIMUS, on ne trouve qu'un renvoi au positif. Dans le même dictionnaire, ALTUM signifiant la haute mer n'a pas d'article spécial et n'apparaît que sous le lemme ALTUS, mais INCOMMODUM, qui est lui aussi un neutre substantivé, a droit à un article distinct. Ce désordre, s'il n'est guère gênant dans un dictionnaire de consultation courante, peut conduire le chercheur qui utilise un Index à des erreurs ou du moins à des vérifications fastidieuses.

Nous avons recherché un Lexique dont la doctrine soit constante et, à défaut du THESAURUS, malheureusement incomplet, nous avons constaté que le LEXICON TOTIUS LATINITATIS de Forcellini (éd. de Corradini, Padoue, 1864) satisfaisait pleinement à cette exigence. Il vient d'ailleurs de faire l'objet d'une réédition anastatique.

#### Remarques

##### 1) L'indice de lemme

Forcellini, pour éviter la multiplication excessive des lemmes, regroupe dans un même article toutes les formes d'un mot, y compris celles qui se sont cristallisées dans des catégories grammaticales différentes. Ces dernières sont distinguées par des sous-lemmes qui les mettent en évidence. Ainsi, sous le lemme BONUS, nous trouvons, après l'énumération des divers sens de l'adjectif, une première rubrique consacrée au substantif BONUS-BONI et une seconde consacrée au substantif BONUM-BONI. Cette manière de procéder présente, à côté de grands avantages, de sérieux inconvénients, surtout lorsqu'il s'agit de traiter les textes en ordinateur. Après avoir dans nos premières publications utilisé les sous-lemmes de Forcellini, nous avons été amenés à en faire des lemmes indépendants. Ainsi, pour reprendre l'exemple cité plus haut, nous distinguons trois lemmes: l'adjectif BONUS et les substantifs BONUS-I et BONUM-I.

Cette manière de faire nous conduit évidemment à multiplier les lemmes homographes, tels les deux BONUS. Il devient donc nécessaire de les distinguer. Nous le faisons par un indice numérique semblable à celui que nous utilisons déjà auparavant pour distinguer les lemmes homographes sans lien étymologique, par exemple TAMEN, l'adverbe et TAMEN le substantif.

Reste le problème du classement des homographes.

Les incohérences du dictionnaire dans ce domaine nous interdisent de le prendre pour modèle. Par exemple, les composés en -CIDO de CADERE et de CAEDERE sont rangés, suivant les cas, dans un ordre différent. Nous avons donc dû rechercher une règle rigoureuse pour le classement des homographes. Actuellement, l'ordre adopté pour l'attribution des indices de lemme correspond à la succession des catégories et sous-catégories grammaticales dans notre codification (cf. infra). Lorsque deux lemmes homographes se présentent, nous attribuons l'indice 1 à celui qui se rangerait le premier dans cette succession.

Exemples:

a) TAMEN, TAMINIS recevra l'indice 1 (les substantifs sont codifiés 1)

TAMEN, adverbe, recevra l'indice 2 (les adverbes sont codifiés 6)

b) DICO-DICARE recevra l'indice 1 (les verbes de la première conjugaison sont codifiés 51)

DICO-DICERE recevra l'indice 2 (les verbes de la troisième conjugaison sont codifiés 53)

Lorsque deux lemmes homographes appartiennent à la même catégorie grammaticale, le plus courant reçoit l'indice 1

Exemple: MORARI 1 s'attarder

MORARI 2 être fou

TEMPUS 1 le temps  
TEMPUS 2 la tempe

## 2) L'indice de lemme des verbes composés

Les verbes composés homographes doivent évidemment être distingués par un indice de lemme, comme les autres homographes. Cependant, il serait peu rationnel que l'indice d'un verbe composé ne correspondît pas à celui du verbe simple dont il est l'élargissement. En conséquence, l'indice d'un verbe composé est toujours le même que celui du verbe simple, ce qui permet d'identifier immédiatement celui-ci.

Exemple: Il existe trois lemmes LIGO:

LIGO 1 est le substantif LIGO-LIGONIS

LIGO 2 est le verbe LIGARE

LIGO 3 est le verbe LIGERE, utilisé seulement en composition

Par suite, nous avons donné au verbe COLLIGO-COLLIGARE l'indice 2 (et non 1) qui permet de le rattacher immédiatement à LIGARE et à COLLIGO-COLLIGERE l'indice 3 qui permet de le rattacher immédiatement à LIGERE.

Pour des raisons techniques ayant trait à l'analyse automatique en ordinateur, nous avons en outre affecté d'un indice de lemme tout verbe composé dont le verbe simple était lui-même affecté d'un tel indice.

Exemple: Il n'existe qu'un seul lemme COMMOROR, composé de MORARI, s'attarder. Comme ce dernier porte l'indice 1, COMMOROR est lemmatisé COMMOROR 1.

## 3) L'indice de lemme des noms propres

Les noms propres sont affectés sans exception, non d'un indice numérique, mais d'un sigle N.

N. B. Les indices numériques et le sigle N sont perforés à la suite du lemme, à une colonne d'intervalle.

4) Nous avons été amenés à nous écarter de Forcellini sur d'autres points. Il en est un sur lequel nous voudrions attirer l'attention ici. Le traitement des textes en ordinateur et en particulier l'analyse automatique des formes nous ont contraints à prendre position pour une graphie parfaitement uniforme. Nous avons en conséquence opté pour l'écriture épigraphique, c'est-à-dire rejeté les lettres J et U au profit de I et de V.

Il n'est guère possible de signaler ici tous les points de détails sur lesquels nous nous écartons encore de Forcellini. Ces modifications sont exposées dans les Introductions à nos publications. D'autre part, nous avons, en vue de l'analyse automatique, confié aux mémoires sur disques de notre ordinateur IBM 1620 un important lexique latin. Le mieux, croyons-nous, serait de fournir une copie de ce lexique à qui voudrait prendre une connaissance détaillée des lemmes que nous utilisons.

## VI. ANALYSE DE LA FORME

L'analyse des formes du texte figure dans les colonnes 54 à 65.

Nous avons constitué un code traduisant le plus de renseignements possibles à propos de chaque mot. Le code d'analyse est repris en annexe 4 sous une forme plus maniable que le commentaire qui va suivre. Cependant, le commentaire et le tableau sont indispensables l'un et l'autre au codificateur: le commentaire ne reprend pas en détail les indications les



plus simples; par contre, il n'est pas toujours possible de présenter dans le tableau sous une forme simplifiée certains points de codification développés dans le commentaire.

a) Chaque renseignement est symbolisé par un chiffre. C'est ainsi qu'une perforation 2 en colonne 54 indiquera que le mot est un adjectif.

Il arrive que nous soyons amenés à noter deux informations dans la même colonne. Dans ce cas, nous avons choisi de porter l'une des indications dans le secteur zoning, l'autre dans le secteur digit, ce qui permet de représenter simultanément les deux informations par une lettre de l'alphabet. Par exemple, en colonne 55, pour les adjectifs, nous indiquons à la fois le degré dans le secteur zoning et la classe dans le secteur digit. Ainsi, un adjectif de la première classe au comparatif se codifie A (zoning 12 pour le comparatif et digit 1 pour la première classe).

b) Il arrive que certaines colonnes ne contiennent pas de renseignement. Dans ce cas, pour des raisons techniques, on perfore un zéro dans le champ comprenant les colonnes 55 à 58 inclusivement tandis que, dans le champ comprenant les colonnes 59 à 65, l'absence de renseignement ne donne lieu à aucune perforation.

#### COLONNE 54

En colonne 54, on note la catégorie grammaticale à laquelle le mot appartient.

Pour la plupart des mots, la détermination de la catégorie grammaticale ne présente aucune difficulté. Toutefois, dans certains cas difficiles, après consultation du dictionnaire

de Forcellini et de diverses grammaires, nous avons été amenés à prendre position. Il n'est pas possible de reprendre le détail de ces conventions. Ici encore, le lexique constitué pour l'ordinateur peut apporter tous les éclaircissements. Nous nous contenterons de donner la liste des mots que nous considérons comme adjectifs- pronoms: il est, en effet, souvent difficile de dire si tel mot, comme CETERI, doit être considéré comme adjectif ou adjectif-pronom.

Voici la liste telle que nous l'avons dressée à la suite de l'étude des deux premières Consolations. Elle comporte sans doute une part d'arbitraire mais l'essentiel est de préciser les conventions que l'on adopte. Nous insistons sur son caractère provisoire et empirique. Plutôt que de procéder à une répartition à priori, il nous a paru plus sage de résoudre les problèmes qui se posent à ce sujet à mesure qu'ils se présentent dans les textes.

Personnels: EGO, NOS, TU, VOS

Possessifs: MEUS, NOSTER, TUUS, VESTER

Réfléchi: SUI

Possessif-réfléchi: SUUS

Démonstratifs: HIC, IDEM, ILLE, IPSE, IS, ISTE, TALIS, TANTUS, TOT

Relatifs: QUANTUS, QUANTUSCUMQUE, QUALIS, QUI, QUICUMQUE, QUISQUIS, QUOT

Interrogatifs: QUALIS, QUANTULUS, QUANTUS, QUIS, QUOT, QUOTUS, UTER

Indéfinis: ALIQUIS, ALIQUOT, ALIUS, ALTER, ALTERUTER, NEMO, NEUTER, NIHIL, NULLUS, OMNIS, QUICUMQUE, QUIDAM, QUILIBET, QUIVIS, QUIS, QUISQUAM, QUISQUE, QUOTUSQUISQUE, SOLUS, TOTUS, ULLUS, UNUSQUISQUE, UTERLIBET, UTERQUE

#### COLONNE 55

Selon la manière dont le mot a été analysé en colonne 54, on précise en colonne 55

a) la sous-catégorie à laquelle il appartient (déclinaison, classe, conjugaison, etc.)

b) le degré

c) la voix

#### SUBSTANTIF

Le chiffre indique la déclinaison à laquelle le substantif appartient.

N. B.

1. Sont considérés comme anomaux:

a) les indéclinables;

Exemples: FAS, OPUS dans l'expression OPUS EST

b) les substantifs dont les formes relèvent de deux déclinaisons.

Exemples: REQUIES, DOMUS

2. Les formes de substantifs qui sont manifestement la transcription d'une forme grecque sont signalées par une perforation zéro.

#### ADJECTIF

La codification indique à la fois la classe à laquelle l'adjectif appartient et son degré:

a) Positif	absence de zoning
Comparatif	zoning 12
Superlatif	zoning 11

b) Classe                                digits 1 à 6

N. B.

1. Les adjectifs au comparatif et au superlatif sont rangés dans la classe du positif auquel ils correspondent.

Exemple: FORTISSIMUS                M (11+4)

2. Les comparatifs et superlatifs sans positif ne portent pas d'indication de classe. On ne note donc en colonne 55 qu'un 12 ou un 11 indiquant le degré.

Exemples: PROPIOR                12, PROXIMUS                11

3. Sont considérés comme adjectifs consonantiques les dix adjectifs suivants:

COMPOS	PUBES
DIVES	SOSPES
PARTICEPS	SUPERSTES
PAUPER	VETUS
PRINCEPS	DEGENER

4. Sont considérés comme anomaux:

a) les adjectifs indéclinables;

Exemples: SATIS, NEQUAM, etc.

b) les adjectifs dont les désinences sont tantôt celles des adjectifs à thème vocalique, tantôt celles des adjectifs à thème consonantique.

Il s'agit de INOPS, UBER, MEMOR, IMMOR, JUVENIS, SENEX.

5. Pour les formes grecques, cf. Substantif, N. B. 2.

#### NUMERAL

Cf. Adjectif.

N. B. ALTER n'est codifié comme numéral que lorsqu'il équivaut à SECUNDUS. Dans ce cas, il porte l'indice 1.

#### ADJECTIF-PRONOM

Les chiffres en colonne 55 indiquent la sous-catégorie à laquelle ils appartiennent.

#### VERBE

On indique en colonne 55 à la fois la conjugaison et la voix:

a) Voix active	absence de zoning
Voix passive	zoning 12
Verbes déponents	zoning 11
Verbes semi-déponents	zoning zéro
b) Conjugaison	digits 1 à 6

#### ADVERBE

Dans cette colonne on note le degré éventuel et, dans certains cas, la sous-catégorie (adverbes relatifs, interrogatifs, négatifs et interrogatifs-négatifs)

N. B. Le plus souvent, cette colonne ne contient aucune indication.

Exemple: AUDACTER: zéro

#### PREPOSITION

La colonne 55 est réservée à l'indication des prépositions enclitiques.

Exemple: MECUM: la carte de la préposition portera 1 en colonne 55.

#### CONJONCTION

On indique en colonne 55 la distinction entre conjonctions de coordination et de subordination.

#### INTERJECTION

Zéro en colonne 55.

#### COLONNE 56

La colonne 56 est réservée à l'indication

1. du cas et du nombre pour les formes déclinées;
2. de la personne et du nombre pour les formes conjuguées;
3. du cas régi pour les prépositions.

### 1. Formes déclinées

a) nombre: singulier: zoning 12  
          pluriel:    zoning 11

b) cas: digits 1 à 7

Indéclinables: Z

N. B. Conventionnellement, nous avons considéré comme singuliers:

a) le pronom réfléchi SUI quel que soit le nombre du substantif qu'il remplace;  
b) le gérondif.

N. B. Si une forme d'infinitif comporte un participe, on notera sur la carte de ce dernier une indication de nombre et de cas.

### 2. Formes conjuguées

a) nombre: singulier: zoning 12  
          pluriel:    zoning 11

b) personne: digits 1 à 3

N. B. Les formes de l'infinitif qui ne comportent pas de participe et les formes du supin ne reçoivent aucune indication dans cette colonne.

### 3. Prépositions

On indique sur la carte de la préposition le cas du mot régi.

COLONNE 57

1. Sur les cartes de verbes: mode de la forme.
2. Sur les cartes d'adjectifs-pronoms relatifs et interrogatifs introduisant une interrogation indirecte, d'adverbes relatifs et interrogatifs introduisant une interrogation indirecte, de conjonctions de subordination: mode du verbe régi.

COLONNE 58

1. Sur les cartes de verbes: temps de la forme.
- N. B. L'adjectif verbal, le gérondif et le supin ne portent aucune indication en colonne 58.
2. Sur les cartes d'adjectifs-pronoms relatifs et interrogatifs introduisant une interrogation indirecte, d'adverbes relatifs et interrogatifs introduisant une interrogation indirecte, de conjonctions de subordination: temps du verbe régi.



COLONNE 59

On indique dans cette colonne,

1. Pour les formes déclinées, la fonction;  
N. B. Les participes et adjectifs verbaux faisant partie d'expressions complexes ne reçoivent aucune indication de fonction.

2. Pour les formes conjuguées,  
a) pour un verbe principal, la fonction (A);  
b) pour un verbe de subordonnée, la fonction (zoning 11) et la place (digits 2 à 7).

La place de la proposition subordonnée se détermine par rapport à sa principale et se note sur la carte du verbe.

Exemples:

- K proposition subordonnée qui suit la principale: CAVE NE REDEAS.
- L proposition subordonnée qui précède la principale: SI VIS PACEM, PARA BELLUM.
- M proposition subordonnée qui enclave la principale: EST DEUS OCCULTOS QUI VETAT ESSE DOLOS (TIBULLE, I, 9, 24).
- N proposition subordonnée qui est enclavée dans la principale: CAESAR, CUM DE CONSILIIS GERMANORUM CERTIOR FACTUS ESSET, AD MILITES CONTENDIT.
- O proposition subordonnée sans principale exprimée: QUID CONSEQUAR? UT INIMICUS MIHI FIAT.
- P proposition subordonnée dont certains éléments sont

entrelacés avec ceux de la principale: CAESAR LEGATOS  
JUSSIT NAVES AEDIFICARE.

N. B.

a) les conjonctions de coordination et les adverbes marquant une transition (ex. PRAETEREA), lorsqu'ils sont en tête de phrase, appartiennent grammaticalement à la principale, mais portent en fait sur l'ensemble de la phrase. On n'en tient donc pas compte dans la détermination de la place de la subordonnée.

Exemple: ITAQUE SI VIS PACEM, PARA BELLUM.

La subordonnée SI VIS PACEM sera considérée comme précédant sa principale (L).

b) dans les ablatifs absolus, du type NUMA REGE, c'est REGE qui porte, par convention, le code de la place de la proposition. Il est superflu de préciser sa fonction d'attribut. Toutefois, il portera en colonne 64 un code de place d'attribut.

#### COLONNE 60

Cette colonne contient divers renseignements:

1. les digits 1, 2 et 6 indiquent respectivement qu'un mot est employé substantivement, adjectivement ou adverbialement. Remarquons que dans la plupart des cas, un changement de catégorie grammaticale est signalé dans Forcellini par la présence d'un sous-lemme. On n'aura recours aux codifications ci-dessus que dans les cas où le passage d'une catégorie à l'autre n'est pas mentionné au dictionnaire et provient d'un effet de style plutôt que d'un fait de langue.

2. les digits 3, 4, 5 et 7 désignent:

- 3 ESSE dans une forme complexe (cf. IV, 4, a)
- 4 un élément significatif de forme complexe accompagné de ESSE.
- 5 un élément significatif de forme complexe avec ESSE sous-entendu.
- 7 un élément quelconque d'une expression complexe autre que celles composées de ESSE et d'un élément significatif (cf. IV, 4, a et b).

3. le zoning 11 désigne un mot auquel se rattache un enclitique

Exemple: ME dans l'expression MECUM.

COLONNE 61

1. Cette colonne est réservée à l'indication du genre pour les adjectifs, les numéraux, les adjectifs-pronoms, les formes déclinées du verbe, hormis le gérondif.

On prend en considération non pas le genre que le mot a effectivement dans le texte mais le genre formel en dehors de tout contexte, compte tenu du nombre et du cas. Nous procédons ainsi pour des raisons techniques: ce mode de codification empêche, lors de la constitution de l'Index, que l'ordre du texte soit bouleversé à l'intérieur d'un lemme par les distinctions de genre, par exemple sous le lemme OMNIS à la forme OMNI. Ainsi, BONUM à l'accusatif singulier sera considéré comme masculin ou neutre quel que soit le genre du substantif auquel il se rapporte. Par contre, BONUM au nominatif singulier ne peut être que neutre. Autre exemple: BONA au nominatif singulier sera considéré comme féminin et au nominatif pluriel comme neutre.

#### Code

- 1 genre commun (masculin, féminin et neutre)  
Exemples: OMNI, VETUS
- 2 féminin  
Exemple: BONAM,
- 3 masculin et féminin  
Exemple: FORTEM
- 4 masculin  
Exemple: BONUS
- 5 masculin et neutre  
Exemple: BONO
- 6 neutre  
Exemple: VETERA

N. B. Lorsqu'une forme peut être à la fois féminine et neutre, on notera en colonne 61 son genre réel.

2. En outre, on note un 12 dans cette colonne au cas où le mot envisagé présente une tmèse (cf. p. 9).

#### COLONNES 62 -63

Ces colonnes sont réservées au code de subordination pour les verbes. Chaque subordonnant est représenté par un code

formé de deux lettres qui se notent sur la carte du verbe subordonné en colonnes 62-63. Par exemple AG indique que l'on a affaire à un verbe de proposition infinitive, SX à un verbe dépendant de SI, XK à un verbe dépendant de la conjonction UT.

Pour établir ce code de subordination alphabétique, nous avons utilisé 21 lettres. Les lettres I, O, Q, U et V ont été éliminées parce qu'elles risquent d'être confondues soit entre elles pour les groupes O-Q et U-V, soit avec les chiffres 1 et zéro pour les lettres I et O.

D'autre part, nous ne saurions prétendre que notre liste de subordonnants est exhaustive. Lors de chaque étude de texte, nous sommes amenés à y faire des additions. Pour permettre de nouvelles additions, nous n'avons utilisé jusqu'à présent, dans la seconde colonne, que 7 lettres sur 21 (A D G K N S X). Ainsi, nous avons maintenu deux places libres entre tous les subordonnants de la liste actuelle. Si un nouveau subordonnant doit être pris en considération, il sera codifié de la manière suivante:

1ère colonne: comme le précédent

2ème colonne: lettre de l'alphabet suivant immédiatement celle utilisée pour le subordonnant précédent.

Exemple: si un nouveau subordonnant doit prendre place entre DONEC et DUM, il sera codifié CB; si un second subordonnant doit prendre place au même endroit, il sera codifié CC.

N. B. Nous demandons à tout philologue introduisant un nouveau subordonnant dans cette liste de bien vouloir nous le signaler.

CODE.

subjonctif seul compl. . . . .	AA
ablatif absolu . . . . .	AD
proposition infinitive . . . . .	AG
ac . . . . .	AK
proinde ac si . . . . .	AN
perinde ac si . . . . .	AS
-... an . . . . .	AX
an ... an . . . . .	BA
-... anne . . . . .	BD
antequam . . . . .	BG
antequam . . . . .	BK
cum . . . . .	BN
cumcumque . . . . .	BS
cur . . . . .	BX
donec . . . . .	CA
dum . . . . .	CD
dummodo . . . . .	CG
dumtaxat . . . . .	CK
etiamsi . . . . .	CN
etsi . . . . .	CS
licet . . . . .	CX
modo . . . . .	DA
ne C-S . . . . .	DD
-ne . . . . .	DG
-ne ... an . . . . .	DK
-ne ... necne . . . . .	DN
-... necne . . . . .	DS
nedum . . . . .	DX
neve, neu . . . . .	EA
ni . . . . .	ED

nisi . . . . .	EG
nonne . . . . .	EK
num . . . . .	EN
postquam . . . . .	ES
posteaquam . . . . .	EX
priusquam . . . . .	FA
proquam . . . . .	FD
prout . . . . .	FG
qua (rel.) . . . . .	FK
qua (int.) . . . . .	FN
quacumque . . . . .	FS
qualis (rel.) . . . . .	FX
qualis (int.) . . . . .	GA
qualiscumque . . . . .	GD
quam (rel.) . . . . .	GG
quam (int.) . . . . .	GK
quamdiu (adv. int.) . . . . .	GN
quamdiu C-S . . . . .	GS
quamdudum . . . . .	GX
quamlibet . . . . .	HA
quamobrem (rel.) . . . . .	HD
quamobrem (int.) . . . . .	HG
quamquam . . . . .	HK
quamvis . . . . .	HN
quando ADV . . . . .	HS
quando C-S . . . . .	HX
quandocumque . . . . .	JA
quandoque . . . . .	JD
quandoquidem . . . . .	JG
quantopere (rel.) . . . . .	JK
quantopere (int.) . . . . .	JN
quantulus (rel.) . . . . .	JS
quantulus (int.) . . . . .	JX
quantuluscumque . . . . .	KA
quantus (rel.) . . . . .	KD

quantus (int.) . . . . .	KG
quantuscumque . . . . .	KK
quare (rel.) . . . . .	KN
quare (int.) . . . . .	KS
quasi . . . . .	KX
quatenus (rel.) . . . . .	LA
quatenus (int.) . . . . .	LD
quemadmodum (rel.) . . . . .	LG
quemadmodum (int.) . . . . .	LK
qui (rel.) . . . . .	LN
qui (int.) . . . . .	LS
qui (abl. rel.) . . . . .	LX
qui (abl. int.) . . . . .	MA
quia . . . . .	MD
quicumque . . . . .	MG
quin C-S . . . . .	MK
quippe . . . . .	MN
quis . . . . .	MS
quisnam . . . . .	MX
quisquis . . . . .	NA
quo (rel.) . . . . .	ND
quo (int.) . . . . .	NG
quo ADV . . . . .	NK
quo C-S . . . . .	NN
(non) quo(d) . . . . .	NS
quoad (adv. int.) . . . . .	NX
quoad . . . . .	PA
quocumque . . . . .	PD
quod . . . . .	PG
quominus . . . . .	PK
quomodo (rel.) . . . . .	PN
quomodo (int.) . . . . .	PS
quoniam . . . . .	PX
quoquo . . . . .	RA
quot (rel.) . . . . .	RD
quot (int.) . . . . .	RG
quotcumque . . . . .	RK



quotiens (rel.) . . . . .	RN
quotiens (int.) . . . . .	RS
quotienscumque . . . . .	RX
quotquot . . . . .	SA
quotus . . . . .	SD
quotuscumque (rel.) . . . . .	SG
quotusquisque . . . . .	SK
quousque . . . . .	SN
seu . . . . .	SS
si . . . . .	SX
sicut . . . . .	TA
simulac . . . . .	TD
sin . . . . .	TG
siquidem . . . . .	TK
sive . . . . .	TN
tametsi . . . . .	TS
tamquam . . . . .	TX
tamquam si . . . . .	WA
ubi (rel.) . . . . .	WD
ubi (int.) . . . . .	WG
ubi C-S . . . . .	WK
ubicumque . . . . .	WN
unde (rel.) . . . . .	WS
unde (int.) . . . . .	WX
undecumque . . . . .	XA
ut (adv. rel.) . . . . .	XD
ut (adv. int.) . . . . .	XG
ut C-S . . . . .	XK
ut si . . . . .	XN
utcumque . . . . .	XS
uter (rel.) . . . . .	XX
uter (int.) . . . . .	YA
utercumque . . . . .	YD
uti (adv. rel.) . . . . .	YG

uti (adv. int.) . . . . .	YK
uti C-S . . . . .	YN
utqui . . . . .	YS
utrum ... an . . . . .	YX
utrum ... necne . . . . .	ZA
velut . . . . .	ZD
velut si . . . . .	ZG

COLONNE 64

Cette colonne est réservée à l'indication de la place des mots à l'intérieur de groupes restreints.

Les indications figurant dans cette colonne sont en relation avec les indications de la colonne 59 (indications de fonction) et de la colonne 60 (expressions complexes).

I. Expressions complexes

Sont prises ici en considération:

1. Les formes composées de la conjugaison;
2. les expressions constituées d'un participe en -URUS, ou d'un adjectif verbal en -NDUS et d'une forme de ESSE;
3. les expressions OPUS EST et NECESSE EST.

Ces expressions donnent lieu en colonne 64 à la codification suivante:

A. Sur la carte de l'élément significatif:

- 1) si l'élément significatif est en tête de proposition: 12;

si l'élément significatif est en fin de proposition: 11.

2) on codifie de la manière suivante la place de l'élément significatif par rapport à ESSE:

- 2 l'élément significatif précède ESSE sans disjonction
- 3 l'élément significatif précède ESSE avec disjonction d'un mot
- 4 l'élément significatif précède ESSE avec disjonction de plusieurs mots
- 5 l'élément significatif suit ESSE sans disjonction
- 6 l'élément significatif suit ESSE avec disjonction d'un mot
- 7 l'élément significatif suit ESSE avec disjonction de plusieurs mots

N. B. Pour les disjonctions, on ne considère pas les enclitiques (-QUE, -NE, -VE) comme des mots distincts.

B. Sur la carte de ESSE:

1) code indiquant la place du verbe: cf. infra.

N. B. Si ESSE n'est pas exprimé, c'est l'élément significatif qui joue le rôle du verbe.

2) si une forme complexe est accompagnée d'un sujet placé entre l'élément significatif et ESSE, on note sur la carte de ESSE:

- 12 si l'ordre est: élément significatif -sujet-ESSE;
- 11 si l'ordre est: ESSE-sujet-élément significatif.

## II. Le verbe

La place du verbe est déterminée par rapport au sujet et à l'ensemble de la proposition et est codifiée de la manière suivante:

- 1 le verbe précède le sujet et est en tête de proposition
- 2 le verbe précède le sujet sans être en tête de proposition
- 3 le verbe suit le sujet et est en fin de proposition
- 4 le verbe suit le sujet sans être en fin de proposition
- 5 le verbe, sans sujet exprimé, est en tête de proposition
- 6 le verbe, sans sujet exprimé, est en fin de proposition
- 7 le verbe constitue à lui seul une proposition
- 8 verbe n'ayant reçu aucune des codifications ci-dessus

N. B.

1) ces règles ne concernent que les verbes de propositions, qu'il s'agisse d'un verbe à un mode personnel, d'un infinitif de proposition infinitive ou du participe d'un ablatif absolu.

2) ne sont considérés que les sujets formés de substantifs ou de pronoms, à l'exclusion des infinitifs et des propositions-sujets.

### III. L'attribut

A. Pour déterminer la place de l'attribut, on prend en considération le mot auquel il se rapporte et le verbe.

- 1 l'attribut précède le mot auquel il se rapporte et le verbe
- 2 l'attribut précède le mot auquel il se rapporte et suit le verbe
- 3 l'attribut précède le mot auquel il se rapporte, le verbe étant sous-entendu
- 4 l'attribut suit le mot auquel il se rapporte et précède le verbe
- 5 l'attribut suit le mot auquel il se rapporte et le verbe

- 6 l'attribut suit le mot auquel il se rapporte, le verbe étant sous-entendu
- 7 l'attribut précède le verbe, le mot auquel il se rapporte n'étant pas exprimé
- 8 l'attribut suit le verbe, le mot auquel il se rapporte n'étant pas exprimé
- 9 attribut n'ayant reçu aucune des codifications ci-dessus

N. B. Pour déterminer la place de l'attribut, on ne tient pas compte des sujets constitués par des infinitifs ou des propositions.

B. Si l'attribut s'intercale entre les deux éléments d'une expression complexe, on note sur la carte de l'attribut:  
 12 si l'ordre est: élément significatif-attribut-ESSE;  
 11 si l'ordre est: ESSE-attribut-élément significatif.

#### IV. Le complément d'objet direct

A. Sa place est déterminée par rapport au verbe et au sujet.

- 1 le complément d'objet direct précède le verbe et le sujet
- 2 le complément d'objet direct précède le verbe et suit le sujet
- 3 le complément d'objet direct précède le verbe, le sujet n'étant pas exprimé
- 4 le complément d'objet direct suit le verbe et précède le sujet
- 5 le complément d'objet direct suit le verbe et le sujet
- 6 le complément d'objet direct suit le verbe, le sujet n'étant pas exprimé

- 7 le complément d'objet direct précède le sujet, le verbe étant sous-entendu
- 8 le complément d'objet direct suit le sujet, le verbe étant sous-entendu
- 9 complément d'objet direct n'ayant reçu aucune des codifications ci-dessus

N. B. Lorsqu'un participe régit un complément d'objet direct, on considère comme sujet le mot qui remplirait cette fonction si le participe se trouvait à un mode personnel.

Exemple: HOMINI DIVITIAS PRAE SE FERENTI  
La place de DIVITIAS est codifiée 3.

- B. Si le complément d'objet direct s'intercale entre les deux éléments d'une expression complexe, on note sur la carte du complément d'objet direct:
- 12 si l'ordre est: élément significatif- complément d'objet direct-ESSE;
  - 11 si l'ordre est: ESSE-complément d'objet direct- élément significatif.

#### V. Le complément déterminatif et l'épithète

A. La place du complément déterminatif et de l'épithète est déterminée en fonction du mot auquel il se rapporte à moins que celui-ci ne soit sous-entendu.

- 1 le mot auquel il se rapporte n'est pas exprimé
- 2 précède sans disjonction le mot auquel il se rapporte
- 3 précède le mot auquel il se rapporte avec disjonction d'un mot
- 4 précède le mot auquel il se rapporte avec disjonction de plusieurs mots
- 5 suit sans disjonction le mot auquel il se rapporte

- 6 suit le mot auquel il se rapporte avec disjonction d'un mot
- 7 suit le mot auquel il se rapporte avec disjonction de plusieurs mots

N. B. Pour les disjonctions, on ne considère pas les enclitiques comme des mots distincts.

B. Si le complément déterminatif (ou l'épithète) n'est séparé du mot auquel il se rapporte que par un complément (ou une épithète) de même fonction, on note 12 en colonne 64.

Exemple: BONUS ET FORTIS VIR

La carte BONUS portera en colonne 64 le code D (4+12)

On remarque que la conjonction unissant les deux compléments (ou les deux épithètes) n'est pas prise en considération. Si le complément déterminatif (ou l'épithète) est séparé du mot auquel il se rapporte par un complément (ou une épithète) de même fonction et par un ou plusieurs autres mots, on note 11 en colonne 64.

Exemple: BONUS ET MIHI BENEVOLUS AMICUS.

La carte de BONUS portera en colonne 64 M (4+11).

## VI. La préposition

La place de la préposition est déterminée par rapport à son régime.

- 1 régime non exprimé
- 2 la préposition précède son régime sans disjonction
- 3 la préposition précède son régime avec disjonction d'un mot
- 4 la préposition précède son régime avec disjonction de plusieurs mots

- 5 la préposition suit son régime sans disjonction
- 6 la préposition suit son régime avec disjonction d'un mot
- 7 la préposition suit son régime avec disjonction de plusieurs mots

N. B. On considère qu'il y a régime non exprimé lorsque la préposition n'est suivie que d'une détermination du régime, celui-ci étant sous-entendu.

Exemple: SENATUS AD APOLLINIS FUIT.

#### VII. La conjonction

Le code représente le numéro d'ordre de la conjonction dans la proposition ou le groupe de mots qu'elle introduit. Le code le plus fréquemment utilisé est évidemment 1.

Exemples:

ARMA VIRUMQUE CANO . . .

La carte de QUE portera un 2 en colonne 64

QUAE CUM ITA SINT, . . .

La carte de CUM portera un 2 en colonne 64

#### COLONNE 65

Cette colonne comporte des indications relatives à la tradition manuscrite.

Le code est le suivant:



- 1 leçon contestée. Nous considérons comme leçon contestée tout mot qui, adopté par l'éditeur, est concurrencé par une variante de la tradition manuscrite qui donnerait au texte un sens acceptable.
- 2 mot absent de certains manuscrits et adopté par l'éditeur.
- 3 conjecture reçue. On considère comme une conjecture reçue une forme remplaçant une forme de la tradition manuscrite et adoptée par l'éditeur.
- 4 lacune comblée. On considère comme lacune comblée une forme ajoutée par les philologues au texte de la tradition manuscrite.
- 5 crux. Code réservé aux formes qu'il est impossible d'analyser étant donné l'état de la tradition manuscrite et que cependant l'éditeur reprend telles quelles.
- 6 leçon rejetée. On considère comme leçon rejetée toute variante manuscrite qui donnerait un sens acceptable au texte, mais qui n'est pas adoptée par l'éditeur.
- 7 mot présent dans certains manuscrits et rejeté par l'éditeur. Il s'agit de mots dont l'adoption donnerait au texte un sens acceptable.

Les mots codifiés 6 et 7 en colonne 65 ne figurent pas dans le texte. Il convient donc de les ajouter au fichier. Ces formes doivent être analysées et porter, comme référence, celle du mot concurrent pour une forme codifiée 6 et celle du mot précédent pour une forme codifiée 7.

N. B. Les orthographica ne sont pas pris en considération.

## APPENDICE

### Analyse des expressions complexes

Il nous paraît utile, après l'étude du contenu de chaque colonne, de consacrer un exposé particulier à l'analyse des expressions complexes (cf. p. 10).

Pour l'analyse, nous distinguons, parmi celles-ci

1) les formes composées de la conjugaison

La carte de l'élément significatif porte l'analyse de la forme prise dans son ensemble ainsi que les indications réservées au verbe en colonne 59. La carte de l'auxiliaire est analysée sans considération de la forme dont il fait partie.

Exemple: CAESAR, POSTQUAM MILITES HORTATUS EST, PUGNAE  
SIGNUM DEDIT.

Deux cartes porteront la forme HORTATUS EST.

#### Première carte

Lemme: HORTOR

Analyse:

5/54 verbe

J/55 première conjugaison déponent

C/56 3e personne du singulier

1/57 indicatif

4/58 parfait

N/59 verbe de subordonnée enclavée dans la principale

4/60 élément de forme complexe avec ESSE

4/61 masculin

ES/62-63 code de subordination

2/64 élément de forme périphrastique précédant ESSE  
sans disjonction.

#### Deuxième carte

Lemme: SUM 2

Analyse:

5/54 verbe  
6/55 anomal actif  
C/56 3e personne du singulier  
1/57 indicatif  
1/58 présent  
3/60 ESSE dans une forme complexe  
6/64 verbe qui suit le sujet et est en fin de proposition

2) les formes composées d'un participe en -URUS ou d'un adjectif verbal et d'une forme de ESSE ainsi que les expressions suivantes:  
OPUS EST, NECESSE EST,  
UTRUM ... AN  
NON SOLUM ... SED ETIAM, etc.

En pareil cas, la carte de chacun des éléments porte l'analyse de cet élément sans considération de l'expression dont il fait partie.

Exemple:

OMNIA CAESARI UNO TEMPORE ERANT AGENDA, VEXILLUM PROPONENDUM, SIGNUM TUBA DANDUM, REVOCANDI MILITES . . .  
Deux cartes portent la forme ERANT AGENDA

Première carte

Lemme: SUM 1

Analyse:

5/54	6/55	L/56	1/57	2/58	A/59
3/60	/61	/62-63	7/64		

Deuxième carte

Lemme: AGO

Analyse:

5/54	C/55	J/56	5/57	0/58	/59
4/60	6/61	/62-63	E/64		

N. B. Pour les expressions composées d'un participe en -URUS ou d'un adjectif verbal et d'une forme de ESSE, lorsque la forme de ESSE est sous-entendue, c'est le participe en -URUS ou l'adjectif verbal qui porte en colonne 59 les indications relatives au verbe.

Exemple: une carte pour la forme DANDUM -EST- portant A en col. 59.

3) NE QUIDEM, MEHERCULES, les TRIA NOMINA, les nombres composés

La carte d'un des éléments porte l'analyse de tout le groupe tandis que la carte du ou des autres éléments demeure sans analyse.

Exemple: NE QUIDEM

Deux cartes porteront la forme NE QUIDEM

Première carte

Lemme: NE 1

Analyse:

6/54	9/55	0/56	0/57	0/58	/59
7/60	/61	/62-63	/64		

Deuxième carte

Lemme: QUIDEM.

Analyse:            0/54            0/55            0/56            0/57            0/58            /59  
                       7/60            /61            /62-63            /64

VII. PONCTUATION DU TEXTE

La colonne 66 contient des renseignements sur la division du texte en chapitres, paragraphes et phrases. Ces indications figurent sur la carte du dernier mot de la subdivision considérée.

Le code utilisé est alphanumérique, les lettres correspondant aux cas où deux renseignements relatifs à la ponctuation doivent être donnés simultanément, selon le tableau suivant.

		Dernier mot	
		du chapitre et du §	du §
		11	zéro
Dernier mot de la phrase	2	K	S

La signification des divers symboles est donc la suivante:

- K dernier mot du chapitre, du paragraphe ou du vers et de la phrase;
- S dernier mot du paragraphe ou du vers et de la phrase;
- 2 dernier mot de la phrase;
- 11 dernier mot du chapitre et du paragraphe ou du vers;
- zéro dernier mot du paragraphe ou du vers.

N. B. Cette codification a été conçue pour les oeuvres dans lesquelles la numérotation des paragraphes reprend à 1 à chaque nouveau chapitre. Dans les oeuvres où la division en paragraphes est indépendante de la division en chapitres et correspond à une numérotation continue (par exemple les Discours de Cicéron), on n'indiquera pas les fins de chapitres et l'on ne retiendra que la division en paragraphes.

Pour l'équipe du L.A.S.L.A.,

A. BODSON                      S. GOVAERTS